

# Agroalimentaire

## Le CIARC n'a pas eu le choix d'acheter la ferme du plateau

Jean-François Gagnon

COATICOOK

**L**e Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook n'a pas eu le choix de devenir propriétaire de la «ferme du plateau», qui avait été achetée par la Ville de Coaticook au nom du CIARC au début des années 90.

Au moment de l'achat par la Ville de cette ferme au caractère patrimonial, il avait été entendu que le CIARC s'en porterait acquéreur au bout de cinq ans. Entre-temps, l'organisme agricole devait amasser des sous pour réaliser son acquisition.

Mais voilà, le moment de la seconde transaction venu, le CIARC n'avait, semble-t-il, pas les fonds nécessaires pour payer la somme due, soit quelque 450 000 \$. La Ville a donc accepté de conclure une nouvelle entente reportant le remboursement cinq années plus tard.

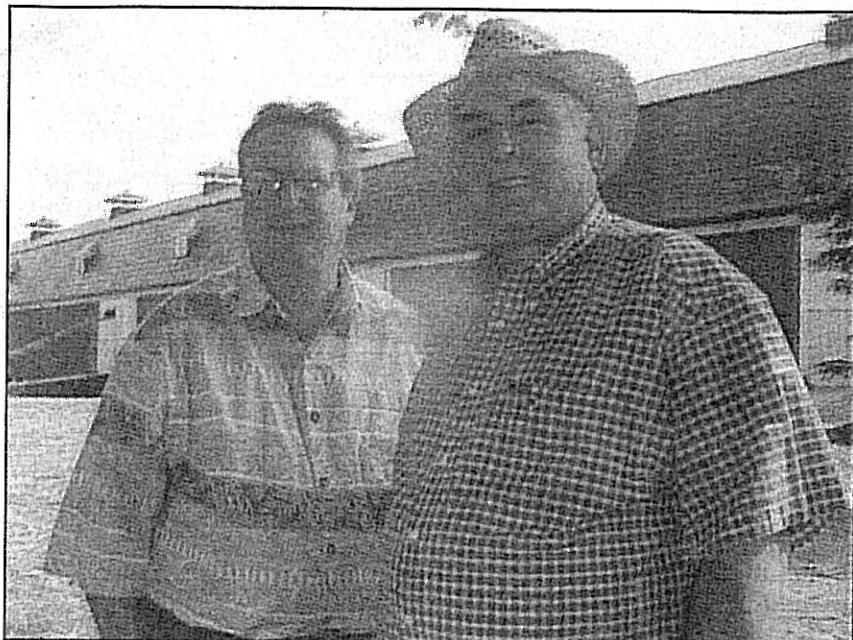
C'est récemment que le second délai a expiré. De nouveau, l'organisme agricole aurait vraisemblablement apprécié que la Ville lui offre un congé de paiements additionnel, mais ce scénario ne s'est nullement avéré.

«Nous avons acheté des grandes terres agricoles pour notre développement dans les derniers mois, explique le maire de Coaticook, André Langevin. On avait un urgent besoin d'argent pour les payer.»

Par contre, le maire ne se montre pas fermé à un nouveau partenariat entre sa municipalité et l'organisme du milieu. «Nous sommes supposés rencontrer ses dirigeants l'automne prochain pour voir comment on pourrait l'aider. Il s'agit d'une organisation importante pour notre milieu», concède-t-il sans difficulté.

Quant à lui, le président du CIARC, Marcel Jaton, considère visiblement incontournable une implication financière de la Ville de Coaticook dans son organisation.

«Dans l'état actuel des choses, on va possiblement manquer d'argent pour générer des initiatives vraiment intéressantes dans notre milieu», explique d'ailleurs le directeur général du Centre d'initiatives en agriculture de Coaticook, Gérald Robert.



La Tribune, Jean-François Gagnon  
Gérald Robert, directeur général du Centre d'initiatives et de formation en agriculture de Coaticook, ainsi que Marcel Jaton, président de ce même organisme, se réjouissent d'avoir obtenu la certification ISO 14001.

Ce dernier ajoute qu'une personne a été spécialement mandatée dans le but de dénicher des partenaires financiers de l'organisme ayant comme mission de dynamiser le secteur agricole de la région coaticookoise.

Outre la mise sur pied d'initiatives diverses, le nouvel argent permettrait possiblement la rénovation de la «ferme du plateau», dont la peinture extérieure à tout le moins demande à être refaite.

### ISO 14001

Un des projets les plus importants du CIARC au cours des dernières années avait trait à l'obtention par sa ferme-école de la certification ISO 14001, qui reconnaît les bonnes pratiques environnementales d'entreprises et organisations diverses.

Il y a quelques semaines, le document de certification a été remis aux dirigeants du centre. Leur ferme-école serait présentement la seule au monde à être certifiée de la sorte.

«Oui, je dirais que c'est une fierté que de savoir que notre ferme-école est la seule au monde à présenter une telle certification», confie Marcel Jaton.

«Grâce à cette certification, on

sera en mesure de mieux former les élèves du Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture de Coaticook, poursuit M. Jaton. L'environnement est une donnée de plus en plus importante dans notre secteur d'activités.»

À son avis, l'obtention de la certification ISO 14001 par la ferme de CIARC «poussera peut-être des agriculteurs de la région coaticookoise à adopter de meilleures pratiques agro-environnementales.»

«Par notre expérience, nous démontrons aux agriculteurs que ce n'est pas si compliqué de s'occuper de l'environnement en agriculture», enchaîne pour sa part Gérald Robert.

«En devenant ISO 14001, on a choisi de poursuivre trois objectifs précis: contrôler, réduire et éliminer la pollution. Notre démarche garantit qu'on polluera de moins en moins notre environnement.»

Gérald Robert rajoute que la certification environnementale, reconnue internationalement, a un effet «structurant» sur les activités de la ferme-école de l'organisation qu'il dirige. «Tout ce processus nous a obligés à une rigueur accrue», admet-il.